

Extension des périmètres irrigués du Sud **(Bras de Cilaos et Bras de la Plaine)**

Demande d'autorisation environnementale – Articles R. 181-13 et suivants du Code de l'Environnement – Cerfa n°15964*01

Pièce A. Dossier d'enquête publique

Pièce A.1 Objet de l'enquête, mention des textes régissant l'enquête et insertion dans la procédure administrative

Pièce A.2 Mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet

Pièce A.3 Annexe dossier d'enquête publique (Avis MRAE)

Pièce B. Dossier de demande d'autorisation environnementale (AEU)

Pièce B.1 Dossier Loi sur l'eau

Pièce B.2 Etude d'impact et résumé non technique

Pièce B.2.1 Résumé non technique

Pièce B.2.2 Étude d'impact

Pièce C. Dossier de demande d'établissement de servitudes d'utilité publique et d'autorisation d'occupation temporaire

Pièce C.1 Note donnant toutes précisions utiles sur l'objet des travaux leur caractère technique, ainsi que le contexte réglementaire lié à la servitude d'utilité publique et à l'occupation temporaire

Pièce C.2 Le plan des ouvrages prévus

Pièce C.3 Le plan parcellaire des terrains sur lequel l'établissement de la servitude et d'AOT est envisagé

Pièce C.4 Etat parcellaire par commune et par lot des propriétés sur lesquelles l'établissement de la servitude et l'Arrêté d'Occupation Temporaire sont envisagés

❖ Lot 1 – BC 1

- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune de Saint-Louis
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune de Saint Louis

❖ Lot 2 – BP 1

- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune du Tampon
- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune de Saint-Pierre
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune du Tampon
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune de Saint-Pierre

❖ Lot 3 – BP 2-3

- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune du Tampon
- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune de Saint-Pierre
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune du Tampon
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune de

❖ Lot 4 – BP 4

- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune de Petite Ile
- Etat parcellaire - Arrêté d'occupation temporaire – Commune de Saint-Pierre de la Réunion
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune de Petite Ile
- Etat parcellaire - Etablissement de servitudes d'utilité publique – Commune de Saint-Pierre